

## Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail. Cinquième édition Estimations actualisées et analyses

30 juin 2020

#### **Principaux enseignements**

#### Situation précédente: des perturbations sur le marché du travail au premier semestre 2020

#### Fermeture des lieux de travail

▶ Au niveau mondial, la grande majorité des travailleurs dans le monde, c'est-à-dire 93 pour cent, vit toujours dans des pays dans lesquels des mesures de fermeture des lieux de travail sont en vigueur. Ce pourcentage total demeure relativement stable depuis la mi-mars, mais avec une nette tendance à un assouplissement des mesures. A l'heure actuelle, ce sont les Amériques qui comptent le niveau le plus élevé de restrictions en ce qui concerne les travailleurs et les lieux de travail.

#### La perte en heures travaillées est beaucoup plus importante qu'estimée auparavant

Les dernières estimations du BIT montrent que les pertes en heures travaillées au premier semestre 2020 ont augmenté, reflétant ainsi la détérioration de la situation ces dernières semaines, notamment dans les pays en développement. Au premier trimestre de cette année, environ 5,4 pour cent des heures de travail dans le monde (correspondant à 155 millions d'emplois à temps plein) ont été perdues par rapport au quatrième trimestre 2019. On estime que les pertes en heures de travail au deuxième trimestre 2020 devraient atteindre 14.0 pour cent (correspondant à 400 millions d'emplois à temps plein) par rapport au dernier trimestre 2019, la baisse la plus forte étant enregistrée dans les Amériques.

Les facteurs qui entraînent cette réduction des heures travaillées varient considérablement selon les pays pour lesquels les données pertinentes sont disponibles. Dans certains pays, des heures de travail plus courtes et le fait «d'avoir un emploi mais de ne pas travailler» (par exemple les congés temporaires) ont contribué à la baisse de manière significative, alors que, dans d'autres pays, c'est le fait pour les gens de se retrouver au chômage ou inactifs qui a conduit à ce déclin. Ces variations nous montrent que se concentrer seulement sur le chômage constitue une vision trop limitée pour évaluer l'impact de la pandémie sur le marché du travail.

#### Un impact disproportionné pour les femmes au travail

Alors que la crise du COVID-19 touche les travailleuses de manière disproportionnée sur plusieurs aspects, le risque existe de perdre certains acquis de ces dernières décennies et d'aggraver les inégalités entre hommes et **femmes sur le marché du travail.** Contrairement aux crises précédentes, les emplois des femmes sont beaucoup plus menacés que ceux des hommes, en particulier en raison de la crise que traverse le secteur des services. Par ailleurs, les femmes représentent une grande proportion des travailleurs qui sont en première ligne, notamment le personnel de santé et les travailleurs sociaux, alors que l'accroissement du fardeau des soins (non rémunérés) alimenté par la crise touche les femmes dans une proportion plus importante que les hommes.

## Situation à venir: perspectives et défis en matière de politique

## Perspectives pour le deuxième semestre 2020

Selon les estimations du BIT, la reprise du marché du travail au deuxième trimestre 2020 **sera aléatoire et partielle.** Dans le scénario de référence, les pertes en heures travaillées devraient être encore de 4,9 pour cent (ce qui équivaut à 140 millions d'emplois à temps plein) au quatrième trimestre de cette année. Cependant, si l'on applique un scénario pessimiste, qui présuppose une deuxième vaque de la pandémie au deuxième semestre 2020, la perte en heures travaillées resterait aussi élevée, à 11,9 pour cent (ce qui équivaut à 340 millions d'emplois à temps plein) au dernier trimestre. Même si l'on suit un scénario optimiste, qui se base sur une reprise économique rapide, les heures de travail dans le monde ne reviendraient probablement pas au niveau d'avant la crise à la fin de l'année 2020.

## Politiques pour une reprise économique riche en emplois

► En ce qui concerne le marché du travail pour le reste de l'année 2020, les résultats dépendront des choix politiques et des mesures prises, ainsi que des évolutions futures de la pandémie.

- Jusqu'ici, la plupart du temps, de nombreux pays ont injecté des ressources sans précédent pour stimuler l'économie et l'emploi, à travers notamment des mesures fiscales, monétaires et liées à la protection sociale. Il reste que l'espace fiscal a des limites dans un certain nombre de pays à bas revenu et à revenu intermédiaire.
- Aller vers une reprise économique riche en emplois nécessitera de relever des défis **majeurs**, notamment *a*) trouver un bon équilibre au niveau des mesures prises; b) intervenir de manière durable à la bonne échelle; c) venir en aide aux groupes de personnes les plus vulnérables et les plus touchées et générer des résultats plus équitables sur le marché du travail; d) assurer une solidarité et un soutien au niveau international; et e) renforcer le dialogue social et le respect des droits au travail. Des recommandations importantes pour relever ces défis sont contenues dans la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail de 2019, qui définit une vision d'un programme centré sur l'humain, fondé sur l'investissement dans les capacités des individus, dans les institutions du travail et dans des emplois durables pour l'avenir.

▶ Première partie. Situation précédente: perturbations sur le marché du travail au premier semestre 2020 – un niveau sans précédent de difficultés au niveau mondial

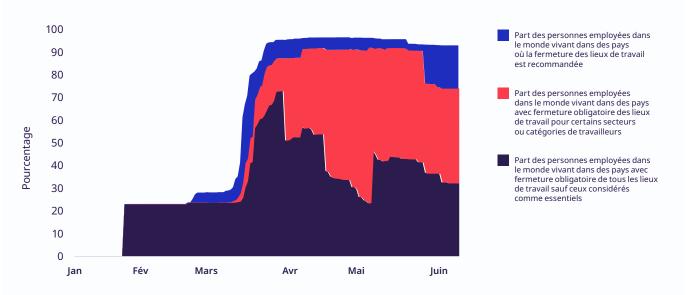
#### 1. Fermeture des lieux de travail

Le monde du travail a été sévèrement touché par l'imposition de mesures de confinement incluant la fermeture des lieux de travail sous des formes variées. Au 15 juin, près d'un tiers des travailleurs dans le monde (32 pour cent) vivaient dans des pays qui imposaient la fermeture des lieux de travail à l'exception des lieux de travail essentiels. De plus, 42 pour cent vivaient dans des pays qui imposaient la fermeture des lieux de travail seulement dans certains

secteurs ou pour certaines catégories de travailleurs, tandis que 19 pour cent étaient dans des pays dans lesquels la fermeture des lieux de travail était simplement recommandée (figure 1).

Dans l'ensemble, la grande majorité des travailleurs dans le monde (soit 93 pour cent) vit toujours dans des pays qui ont pris des mesures de fermeture des lieux de travail sous une forme ou sous une autre. Ce pourcentage total est resté relativement stable depuis la mi-mars, même s'il y a eu une nette tendance à un assouplissement des





**Note:** Les parts des personnes employées dans des pays avec fermeture des lieux de travail pour certains secteurs ou catégories de travailleurs et dans ceux où la fermeture des lieux de travail est recommandée sont superposées à celle des pays qui imposent la fermeture de tous les lieux de travail sauf ceux considérés comme essentiels.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019 et «Oxford Coronavirus Government Response Tracker».

mesures. Par exemple, la proportion des travailleurs qui vivaient dans des pays ayant adopté des formes strictes de fermeture des lieux de travail était montée jusqu'à 70 pour cent fin mars avant de redescendre ensuite à 32 pour cent à la mi-juin.

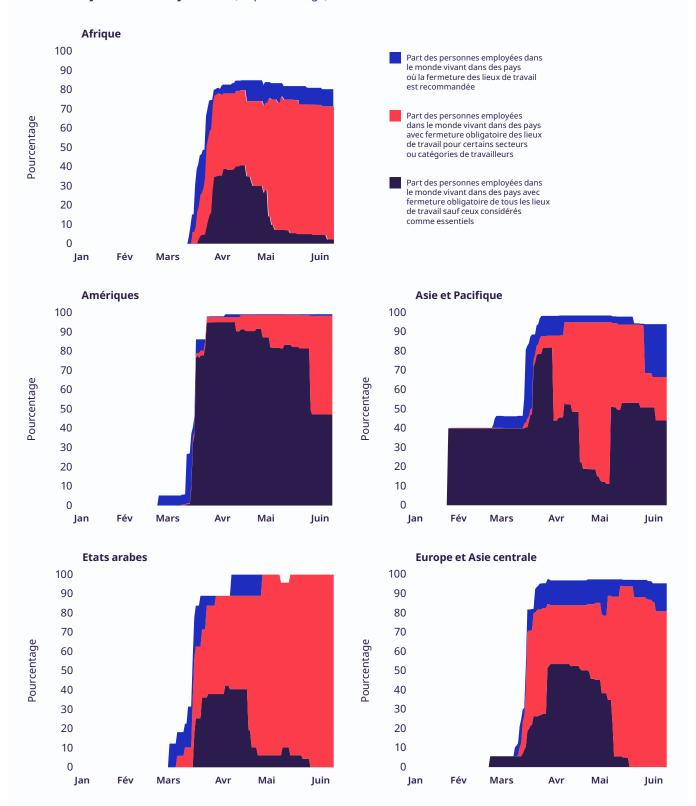
Il existe des variations significatives dans la fermeture des lieux de travail selon les régions du monde. Ainsi, ce sont les Amériques qui constituent la région la plus touchée. Au contraire, au 15 juin, aucun pays dans les Etats arabes ou encore en Europe et en Asie centrale ne prévoyait plus d'obligations générales de fermeture à l'exception des lieux de travail essentiels. En Afrique, seulement 2 pour cent des travailleurs étaient concernés par de telles obligations (figure 2).

Néanmoins, même dans les pays dans lesquels la fermeture obligatoire des lieux de travail n'est pas très répandue actuellement, de nombreuses entreprises demeurent dans l'impossibilité de retrouver leurs capacités opérationnelles pleines et entières. Au 15 juin, dans les Etats arabes, tous les pays avaient des fermetures obligatoires des lieux de travail sous une forme ou sous une autre dans des secteurs spécifiques ou pour certaines catégories de travailleurs. Dans l'ensemble, 81 pour cent des travailleurs en Europe et en Asie centrale, 69 pour cent des travailleurs en Afrique et 51 pour cent des travailleurs dans les Amériques habitaient dans des pays dans lesquels les lieux de travail devaient rester fermer dans certains secteurs ou pour certaines catégories de travailleurs¹.

Actuellement, le risque de nouveaux cas d'infection et d'une deuxième vague persiste. De nouvelles mesures de confinement ou la prolongation dans les mois à venir des mesures strictes en place actuellement conduiraient à de nouvelles perturbations de l'activité économique et du marché du travail, faisant ainsi porter une menace sur la reprise en matière d'emplois.

<sup>1</sup> Il est à noter que les évolutions constatées dans la figure 2 pour l'Asie et le Pacifique au deuxième trimestre 2020 sont essentiellement portées par les nouvelles restrictions en vigueur à Beijing, en Chine. Compte tenu du fait que le «Oxford COVID-19 Government Response Tracker» n'établit pas la distinction entre les restrictions qui touchent uniquement certaines régions géographiques à l'intérieur d'un même pays et les restrictions qui affectent la totalité d'un pays, les chiffres présentés en ce qui concerne le niveau de fermeture obligatoire des lieux de travail dans la plupart des pays d'Asie et du Pacifique demeurent bien au-dessous de ce qui est indiqué dans la figure 2.

## Figure 2. Part des travailleurs par région avec fermeture des lieux de travail entre le 1er janvier et le 15 juin 2020 (en pourcentage)



Note: Les parts des personnes employées dans des pays avec fermeture des lieux de travail pour certains secteurs ou catégories de travailleurs et dans ceux où la fermeture des lieux de travail est recommandée sont superposées à celle des pays qui imposent la fermeture de tous les lieux de travail sauf ceux considérés comme essentiels.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019 et «Oxford Coronavirus Government Response Tracker».

## 2. Aggravation des pertes d'heures travaillées au premier semestre 2020

La fermeture des lieux de travail et l'application d'autres mesures de confinement, combinées à la détérioration rapide des conditions économiques, ont conduit à une chute brutale et majeure des heures travaillées au premier semestre 2020. Depuis sa 2° édition (parue le 7 avril 2020), l'Observatoire de l'OIT a constamment mis à jour les estimations qu'il présente en matière d'heures de travail perdues au premier et au deuxième trimestre 2020, par rapport au dernier trimestre d'avant la crise (par exemple, le quatrième trimestre 2019).

Les dernières estimations du BIT font état d'une baisse beaucoup plus importante dans les heures travaillées au niveau mondial au premier semestre 2020 par rapport aux estimations précédentes (voir les annexes statistiques, figure A1). Cela reflète la dégradation de la situation dans de nombreuses parties du monde ces dernières semaines. Par ailleurs, depuis la quatrième édition de l'Observatoire de l'OIT (parue le 27 mai 2020), de nouvelles études nationales sur le marché du travail et des données économiques

couvrant à la fois le premier et le deuxième trimestres 2020 ont été publiées et ont été intégrées au modèle de prévision immédiate du BIT (voir les annexes techniques 1 et 2 pour des informations complémentaires). Les nouveaux chiffres montrent que les travailleurs dans les pays en développement, notamment ceux qui occupent un emploi informel, ont été plus gravement touchés que dans les crises précédentes². En effet, dans ces pays, les possibilités de faire du télétravail sont plus limitées³ et la plus grande vulnérabilité des travailleurs informels face aux mesures de confinement semble aggraver les effets du ralentissement et créer de nouveaux défis pour le marché du travail pendant la crise.

#### Premier trimestre 2020

Au premier trimestre 2020, environ 5,4 pour cent des heures travaillées dans le monde (en augmentation par rapport au 4,8 pour cent de l'estimation précédente) ont été perdues en comparaison au quatrième trimestre 2019, ce qui équivaut à 155 millions d'emplois à temps plein (figure 3 et tableau 1)<sup>4</sup>. Compte tenu de la première apparition du virus en Chine (qui avait déjà mis en



<sup>2</sup> Des preuves existent de l'augmentation de l'emploi informel lors de crises économiques par le passé en raison de la baisse des offres dans l'économie formelle; voir, par exemple, Johannes P. Jütting et Juan R. de Laiglesia (dir. de publ.): Is Informal Normal? Towards More and Better Jobs in Developing Countries, Paris: OCDE, 2009.

<sup>3</sup> Voir Mariya Brussevich, Era Dabla-Norris et Salma Khalid: «Who Will Bear the Brunt of Lockdown Policies? Evidence from Tele-workability Measures across Countries». Documents de travail du FMI 20/88, 2020.

<sup>4</sup> Voir la note du tableau 1 pour des informations complémentaires sur l'utilisation des emplois directs à temps plein (ETP) dans ces estimations.

► Tableau 1. Heures travaillées perdues, au niveau mondial et par région et sous-région, 1er et 2e trimestre 2020 (nombre d'emplois équivalents à temps plein et en pourcentage)

Régions	1	r trimestre 2020		2	2º trimestre 2020			
	ETP (40 heures par semaine) en millions	ETP (48 heures par semaine) en millions	Pertes d'heures de travail (en %)	ETP (40 heures par semaine) en millions	ETP (48 heures par semaine) en millions	Pertes d'heures de travail (en %)		
Monde	185	155	5,4	480	400	14,0		
Afrique	11	9	2,4	55	45	12,1		
Afrique du Nord	2	2	2,5	11	9	15,5		
Afrique subsaharienne	9	7	2,4	43	35	11,4		
Afrique centrale	1	1	2,3	7	6	11,9		
Afrique de l'Est	4	3	2,4	18	15	10,9		
Afrique australe	0	0	1,6	3	2	12,2		
Afrique de l'Ouest	3	3	2,5	15	13	11,6		
Amériques	13	11	3,0	80	70	18,3		
Amérique latine et Caraïbes	10	9	3,6	55	47	20,0		
Amérique centrale	1	1	1,1	16	13	19,2		
Amérique du Sud	9	7	4,8	38	32	20,6		
Amérique du Nord	3	2	1,8	25	21	15,3		
Asie et Pacifique	150	125	7,1	280	235	13,5		
Asie de l'Est	115	95	11,6	100	85	10,4		
Asie du Sud-Est et Pacifique	7	6	2,1	44	37	12,6		
Asie du Sud-Est	7	6	2,1	42	35	12,7		
Asie du Sud	26	21	3,4	135	110	17,9		
Etats arabes	2	2	3,1	10	8	13,2		
Europe et Asie centrale	13	11	3,4	55	45	13,9		
Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest	8	6	4,2	29	24	15,7		
Europe du Nord	1	1	3,1	7	6	15,3		
Europe du Sud	3	3	5,3	10	9	18,0		
Europe de l'Ouest	3	3	4,0	12	10	14,3		
Europe de l'Est	3	3	2,6	15	12	11,6		
Asie centrale et occidentale	2	2	2,7	10	8	13,6		

Note: Les valeurs concernant les emplois directs à temps plein (ETP) perdus supérieures à 50 millions sont arrondies à 5 millions près; les valeurs au-dessous de ce seuil sont arrondies au million près. Les pertes équivalentes en emplois à temps plein sont présentées afin de mettre en évidence l'ampleur de l'estimation des heures perdues. Ces pertes peuvent être interprétées comme une estimation de la réduction des heures travaillées, en assumant que ces réductions touchent exclusivement et de manière exhaustive un sous-groupe de travailleurs à temps plein et que les autres travailleurs n'ont pas subi de réduction de leurs heures travaillées. Les chiffres de ce tableau ne doivent pas être interprétés comme ceux du nombre d'emplois perdus ou comme ceux de l'augmentation du chômage.

Source: Modèle de prévision immédiate du BIT (voir annexe technique 1).

place un confinement strict dès la fin janvier) et dans d'autres pays de la région **Asie et Pacifique**, il n'est pas surprenant que cette dernière représente environ 80 pour cent de la réduction globale des heures travaillées au premier trimestre de cette année. De manière plus spécifique, la sous-région d'Asie de l'Est a enregistré une baisse des heures de travail de 11,6 pour cent ou 95 millions d'emplois directs à temps plein (ETP) au premier trimestre 2020.

Cependant, à mesure que la pandémie s'étendait à travers le monde, des pertes significatives dans le nombre d'heures travaillées ont été observées dans d'autres régions. Ainsi, l'Europe et l'Asie centrale ont connu une réduction des heures au premier trimestre 2020 de 3,4 pour cent, soit 11 millions d'emplois directs à temps plein (ETP), les pertes les plus importantes concernant l'Europe du Sud (5,3 pour cent) et l'Europe occidentale (4 pour cent). Onze millions d'emplois directs à temps plein (ETP) ont été perdus dans les Amériques au premier trimestre de cette année, l'impact le plus important étant ressenti en Amérique du Sud, où les heures travaillées ont chuté de 4,8 pour cent par rapport au quatrième trimestre 2019. En Afrique, la baisse des heures travaillées est estimée à 2,4 pour cent, soit 9 millions d'emplois directs à temps plein (ETP).

#### Deuxième trimestre 2020

En se basant sur de nouveaux chiffres qui indiquent un impact plus important que ce qui était attendu, notamment dans les régions en développement, le BIT a procédé à une révision à la hausse des pertes en heures travaillées au niveau mondial au deuxième trimestre 2020 en comparaison avec les estimations précédentes estimations précédentes. En effet, les dernières estimations présentées dans cette édition de l'Observatoire de l'OIT mettent en évidence une baisse des heures travaillées au niveau mondial de 14 pour cent au deuxième trimestre 2020 (en augmentation par rapport à l'estimation précédente de 10,7 pour cent), ce qui équivaut à **400 millions d'emplois à temps plein**. Ces chiffres montrent que les pays à revenu intermédiaire inférieur sont les plus touchés (avec une baisse de 16,1 pour cent).

Dans les Amériques, on estime qu'il existe une baisse des heures de travail de 18,3 pour cent au deuxième trimestre 2020 (ce qui équivaut à 70 millions d'emplois directs à temps plein), en comparaison avec l'estimation précédente de 13,1 pour cent. Cela constitue la baisse la plus importante d'heures travaillées dans toutes les régions géographiques et la révision à la hausse la plus grande depuis la publication de la quatrième édition de l'Observatoire de l'OIT. A l'intérieur de cette région et parmi toutes les régions et les sous-régions dans le monde, l'Amérique du Sud possède les pertes estimées d'heures de travail les plus importantes au deuxième trimestre, à 20,6 pour cent. En Amérique centrale, la baisse est estimée à 19,2 pour cent et, en Amérique du Nord, à 15,3 pour cent.

Les heures travaillées **en Europe et en Asie centrale** ont connu une baisse estimée à 13,9 pour cent au deuxième trimestre (ce qui équivaut à 45 millions d'emplois à temps plein), en augmentation par rapport à la dernière estimation contenue dans la quatrième édition de *l'Observatoire de l'OIT*, qui était de 12,9 pour cent. Dans cette région, les pertes les plus grandes concernent l'Europe du Sud (18,0 pour cent), suivie par l'Europe du Nord (15,3 pour cent), l'Europe de l'Ouest (14,3 pour cent), l'Asie centrale et l'Asie occidentale (13,6 pour cent) et l'Europe de l'Est (11,6 pour cent).

En Asie et Pacifique, les pertes totales d'heures travaillées au deuxième trimestre 2020 sont estimées à 13,5 pour cent (ce qui équivaut à 235 millions d'emplois directs à temps plein), en augmentation par rapport à l'estimation précédente de 10 pour cent. Si l'on s'intéresse aux sous-régions, on constate que les pertes en heures de travail devraient être les plus élevées en Asie du Sud<sup>5</sup> (avec une baisse de 17,9 pour cent au deuxième trimestre), suivie par l'Asie du Sud-Est et le Pacifique à 12,6 pour cent et l'Asie de l'Est à 10,4 pour cent.

Au deuxième trimestre 2020, la baisse des heures travaillées est estimée à 13,2 pour cent dans **les Etats arabes**, ce qui équivaut à 8 millions d'emplois directs à temps plein et constitue une révision à la hausse de 2,9 points de pourcentage par rapport à l'estimation mentionnée dans la quatrième édition de *l'Observatoire de l'OIT*.

**En Afrique**, les pertes totales en heures travaillées au deuxième trimestre de cette année sont estimées à 12,1 pour cent (ce qui équivaut à 45 millions d'emplois directs à temps plein), en augmentation par rapport à l'estimation précédente qui était de 9,5 pour cent. En ce qui concerne les sous-régions<sup>6</sup>, les estimations des pertes d'heures travaillées au deuxième trimestre 2020 font apparaître que la baisse la plus forte a été enregistrée en Afrique du Nord (15,5 pour cent), suivie par l'Afrique australe (12,2 pour cent), l'Afrique centrale (11,9 pour cent), l'Afrique de l'Ouest (11,6 pour cent) et l'Afrique de l'Est (10,9 pour cent).

<sup>5</sup> La disponibilité des chiffres pour la sous-région est limitée; de ce fait, les estimations font apparaître un niveau plus élevé d'incertitude que pour les autres sous-régions.

<sup>6</sup> La disponibilité des chiffres pour la région est limitée; de ce fait, les estimations font apparaître un niveau plus élevé d'incertitude que pour les autres régions.

## 3. Gros plan sur la baisse des heures travaillées

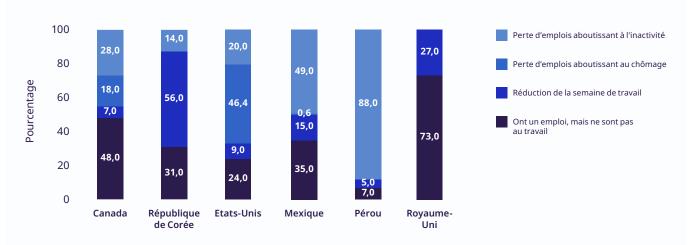
Telle qu'estimée par le modèle de prévision immédiate du BIT (voir l'annexe technique 1), la baisse des heures travaillées constitue un indicateur global de l'impact de la crise du COVID-19 sur le marché du travail. Les facteurs qui influencent ces changements dépendent des résultats enregistrés sur le marché du travail de chaque pays durant la pandémie. Ces derniers ont, à leur tour, des conséquences politiques sur le processus de reprise économique. Afin d'identifier les mécanismes essentiels qui se cachent derrière l'impact de la crise, les pertes en heures travaillées peuvent être décomposées pour refléter quatre cas différents:

 Des horaires raccourcis: baisse de la moyenne des heures hebdomadaires travaillées en comparaison avec la situation d'avant la crise.

- 2. Avoir un emploi mais ne pas travailler: dans ce cas, les travailleurs gardent leur emploi mais n'effectuent aucun travail. Ils ont un emploi mais ils ne sont pas au travail ou ils sont absents de leur travail de manière temporaire (par exemple, c'est le cas des personnes en chômage partiel et des personnes en arrêt maladie).
- 3. Etre au chômage: c'est-à-dire être disponible et rechercher un emploi.
- 4. Inactivité: mise en retrait de la population active<sup>7</sup>.

Il existe des différences considérables dans la composition des pertes en heures travaillées entre les différents pays (voir annexe technique A3 pour des informations complémentaires sur les chiffres et la méthodologie)<sup>8</sup>. Comme le montre la figure 4, la perte en heures de travail se traduit de façon différente, au moins dans les phases initiales de la crise du COVID-19, essentiellement en raison des institutions du marché du travail existantes et des décisions politiques qui

#### Figure 4. Décomposition des pertes en heures travaillées dans quelques pays – mars-avril 2020 (en pourcentage)



Notes: 1) Les chiffres pour le Pérou se réfèrent seulement à Lima et à sa région métropolitaine; 2) Le Bureau des statistiques du travail des Etats-Unis (BLS) suggère dans ses commentaires\* pour avril et mai 2020 que l'algorithme habituel utilisé pour effectuer l'enquête sur la population active est susceptible de sous-estimer le nombre de personnes au chômage (en les classant dans le groupe des personnes «ayant un emploi mais ne travaillant pas»). Pour cette analyse, nous utilisons la définition du BLS «d'avoir un emploi» et «d'être sans emploi». De ce fait, cette sous-estimation possible se reflète également dans les résultats présentés pour les Etats-Unis. Quel que soit le statut des personnes sur le marché du travail, les conséquences sociales de la crise du COVID-19 sur celles identifiées dans l'étude du BLS comme figurant dans la catégorie «ayant un emploi mais ne travaillant pas» devraient être importantes: en effet, deux tiers de ces travailleurs affirment ne pas être payés lorsqu'ils ne sont pas au travail.

\* BLS, «Frequently Asked Questions: The Impact of the Coronavirus (COVID-19) Pandemic on the Employment Situation for April 2020», 8 mai 2020; BLS, «Frequently Asked Questions: The Impact of the Coronavirus (COVID-19) Pandemic on the Employment Situation for May 2020», 5 juin 2020.

<sup>7</sup> La différence entre chômage et inactivité telle qu'elle est définie dans l'analyse actuelle repose sur les actions prises et décrites dans une étude (basée sur le fait d'être disponible pour travailler et sur les critères de recherche d'emplois). Surtout, cela ne permet pas de savoir si une personne est éligible à des indemnités chômage, à des allocations d'urgence en raison du COVID-19 ou à d'autres programmes de protection sociale.

<sup>8</sup> La décomposition présentée ici se base sur des chiffres d'avril 2020, période de référence sélectionnée pour six pays qui disposaient des données nécessaires. Le Royaume-Uni fait exception en raison du fait qu'il a fallu utiliser les données de la dernière semaine de mars, les chiffres pour le mois d'avril n'étant pas encore disponibles.

sont prises. Ainsi, en République de Corée et au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la perte des heures travaillées a pour cause, dans une écrasante majorité des cas, des horaires raccourcis et des personnes ayant un emploi mais qui ne travaillent pas. Dans ces deux cas, on maintient le lien des travailleurs avec leur emploi actuel, en réduisant ainsi le risque d'une rupture des trajectoires du marché du travail à moyen terme. Dans ces deux pays, la contribution de la composante du chômage à la réduction des heures de travail est très faible, même si l'inactivité est en hausse significative en République de Corée. Dans le cas du Pérou et du Mexique, où des mesures de confinement strictes ont été imposées, les évolutions au niveau du chômage ont été également faibles. Au Mexique, la part des horaires raccourcis et des personnes ayant un emploi mais ne travaillant pas correspond à peu près à la moitié des heures perdues, tandis que l'autre moitié est la conséquence de l'inactivité, le chômage ne jouant qu'un rôle modeste. Au Pérou, environ 90 pour cent de la chute des heures est alimentée par les pertes d'emplois qui conduisent à l'inactivité, le chômage n'ayant pas d'influence. Au Canada, on a constaté des pertes d'emploi significatives, qui ont conduit à une augmentation à la fois du chômage et de l'inactivité. Enfin, aux Etats-Unis d'Amérique, les pertes d'emplois comptent environ pour les deux tiers dans la baisse des heures travaillées<sup>9</sup>, le chômage étant responsable de près de la moitié de cette baisse.

Si l'on décompose les pertes en heures travaillées, on constate que se focaliser seulement sur le chômage est insuffisant pour saisir les conséquences actuelles de la crise du COVID-19 sur le marché du travail. En outre, la frontière entre inactivité et chômage reste assez floue en raison de la crise, parce que les critères indispensables pour qu'une personne puisse être considérée comme demandeur d'emploi – rechercher un travail et être disponible pour occuper un nouvel emploi – sont souvent inapplicables en raison des mesures de confinement, ce qui fait que de nombreux «demandeurs d'emploi» sont considérés comme «inactifs»<sup>10</sup>.

# 4. Des conséquences disproportionnées pour les femmes: la crise du COVID-19 menace de réduire à néant certaines avancées récentes en matière d'égalité de genre

Les perturbations considérables causées par la pandémie sur le marché du travail concernent l'ensemble des catégories de travailleurs, mais certains groupes sont particulièrement touchés. Dans les éditions précédentes de l'Observatoire de l'OIT, nous avons souligné l'impact de la crise sur les travailleurs du secteur informel et sur les jeunes travailleurs. Les derniers chiffres des enquêtes sur la population active révèlent des tendances inquiétantes qui menacent d'aggraver les disparités existantes et de réduire à néant les gains récents enregistrés en matière d'égalité de genre sur le marché du travail<sup>11</sup>.

Malgré les quelques progrès réalisés ces dernières décennies, les écarts entre hommes et femmes demeuraient toujours considérables et persistaient à travers le monde sur le marché du travail avant le début de la crise du COVID-19. Ces dernières décennies, les écarts entre hommes et femmes en matière de taux de participation au marché du travail se sont quelque peu réduits, mais le fossé global est encore estimé à 27 points de pourcentage en 2019<sup>12</sup>. Dans les pays à bas revenu et à revenu intermédiaire inférieur, où jusqu'à 90 pour cent des personnes sont employées dans le secteur informel, les femmes disposent systématiquement de couvertures moins élevées en matière de protection sociale<sup>13</sup>. Parmi les travailleurs salariés, les écarts entre hommes et femmes en matière de salaires dans le monde persistent aux environs de 20 pour cent<sup>14</sup>.

Dans le contexte des inégalités de genre sur le marché du travail, la crise du COVID-19 touche les femmes qui travaillent de façon disproportionnée de quatre manières.

<sup>9</sup> Voir la note 2 sous la figure 4. Les chiffres concernant les deux catégories de perte d'emplois pour les Etats-Unis peuvent être considérés comme une valeur de la limite inférieure de l'effet véritable.

<sup>10</sup> En ce qui concerne les différentes implications de ces deux concepts pour le marché du travail, il serait juste de dire que la population inactive est moins attachée au marché du travail que la population au chômage.

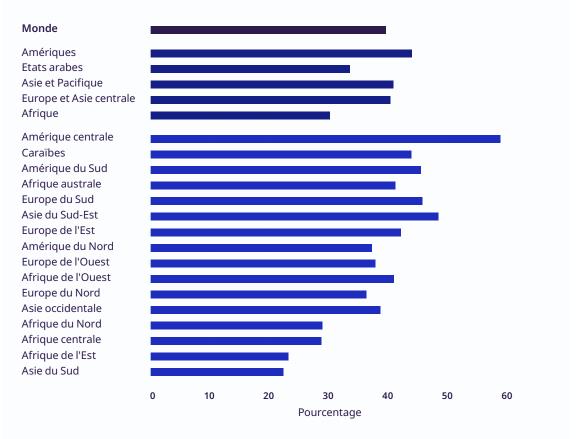
<sup>11</sup> Voir également, BIT, 2020, <u>The COVID-19 response: Getting gender equality right for a better future for women at work</u>, et BIT, A Gender-responsive Employment Recovery: Building Back Fairer à venir).

<sup>12</sup> BIT, 2020. Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2020, Genève: BIT.

<sup>13</sup> BIT, COVID-19 Crisis and the Informal Economy: Immediate Responses and Policy Challenges, mai 2020.

<sup>14</sup> BIT, Rapport mondial sur les salaires 2018/2019, Genève, 2018, 23.





**Note:** Les secteurs les plus touchés sont les activités d'hébergement et de restauration; le commerce en gros et de détail; les activités immobilières ainsi que les activités administratives et commerciales et les activités de fabrication, voir la deuxième édition de l'<u>Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail</u>, 7 avril 2020.

**Source:** Base de données de ILOSTAT.

D'abord, les femmes sont nombreuses à travailler dans des secteurs qui sont gravement touchés par la crise. Dans le monde, près de 510 millions, soit 40 pour cent de toutes les femmes ayant un emploi, exercent leur activité dans les secteurs les plus touchés comme les activités d'hébergement et de restauration, le commerce de gros et de détail, les activités immobilières, les activités administratives et commerciales et les activités de fabrication (figure 5)<sup>15</sup>. En comparaison, le pourcentage chez les hommes ayant un emploi est de 36,6 pour cent. La proportion des femmes qui travaillent dans les secteurs les plus touchés est particulièrement élevée en Amérique centrale (58,9 pour cent), en Asie du Sud-Est (48,5 pour cent), en Europe du Sud (45,8 pour cent) et en

Amérique du Sud (45,5 pour cent). Dans ces sousrégions, la part des hommes qui travaillent dans les secteurs fortement touchés est considérablement plus basse (43,0 pour cent en Amérique centrale, 33,2 pour cent en Asie du Sud-Est et 42,0 pour cent en Amérique du Sud), à l'exception de l'Europe du Sud où cette part est plus importante (49,1 pour cent).

Si l'on se penche sur certains secteurs dans lesquels les femmes prédominent, ces dernières représentent 61 pour cent des emplois dans le domaine des arts, des spectacles et loisirs ainsi que dans d'autres services<sup>16</sup>, et 54 pour cent des emplois dans les activités d'hébergement et de restauration, alors qu'elles sont surreprésentées dans le secteur

<sup>15</sup> Voir Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail, deuxième édition, 7 avril 2020.

<sup>16</sup> Cette part couvre les femmes exerçant leur activité dans le domaine des arts, des spectacles et loisirs ainsi que dans le travail domestique (employées de maison) ainsi que dans d'autres formes de services.

de la vente de gros et de détail (42,1 pour cent des personnes employées dans ce secteur, contre 38,7 pour cent pour l'ensemble des travailleurs). Au-delà des services, dans certains secteurs à haute intensité de main-d'œuvre de fabrication, comme l'habillement, les femmes sont plus exposées à la perte de leur travail à la suite des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et en raison de la baisse de la demande des consommateurs<sup>17</sup>. Les écarts entre hommes et femmes en ce qui concerne le nombre de travailleurs informels dans des secteurs fortement touchés sont encore plus importants. En effet, 42 pour cent des femmes exerçaient leur activité dans le domaine informel dans ces secteurs au début de la crise, contre 32 pour cent des hommes<sup>18</sup>.

Deuxièmement, les mesures de confinement ont rendu très vulnérables les femmes qui exercent leur activité dans le travail domestique. Selon les estimations du BIT, au 4 juin, 55 millions de travailleurs domestiques, soit 72,3 pour cent des travailleurs domestiques dans le monde, couraient un risque non négligeable de perdre leur emploi et leur revenu en raison du confinement et de l'absence dans la pratique de sécurité sociale<sup>19</sup>. La grande majorité – soit environ 37 millions – de ces travailleurs domestiques se trouvant en situation de précarité sont des femmes. Dans l'ensemble des régions du monde, les femmes constituent la proportion la plus élevée de travailleurs domestiques à risques, allant de 58,2 pour cent en Asie et Pacifique et de 69,7 pour cent en Afrique à 86,0 pour cent en Europe et en Asie centrale et à 88,5 pour cent dans les Amériques<sup>20</sup>. De plus, les travailleurs domestiques sont souvent des travailleurs migrants, ce qui accentue leur vulnérabilité en raison de l'absence générale de protection sociale dans les pays hôtes et de l'impossibilité de pouvoir rentrer chez eux en raison des mesures de confinement et des interdictions de voyager.

Troisièmement, l'écrasante majorité des travailleurs du secteur de la santé et de l'action sociale sont des femmes. Dans le monde, les femmes représentent plus de 70 pour cent des personnes employées dans le secteur de la santé et de l'action sociale. Dans certaines régions développées, elles

représentent près de 80 pour cent des personnels de santé. Cependant, les femmes dans ce secteur ont tendance à être impliquées dans des emplois moins qualifiés et moins bien payés, qui sont concernés par des écarts salariaux plus importants fondés sur le genre (dans 26 pour cent des pays à haut revenu et dans 29 pour cent des pays à revenu intermédiaire supérieur)<sup>21</sup>. Les personnels de santé, notamment celles et ceux qui s'occupent des patients atteints du COVID-19, doivent souvent travailler dans des conditions pénibles (et parfois dangereuses). Ainsi, les longues heures de travail au sein des services d'urgence, le manque d'équipements de protection en nombre suffisant et d'autres matériels, le sous-effectif et les réductions budgétaires viennent s'accumuler au stress émotionnel intense, exposant ainsi les personnels de santé à des risques accrus d'infection et de contamination, notamment dans les pays à bas revenu et à revenu intermédiaire<sup>22</sup>.

Quatrièmement, durant la crise, la répartition inégale des besoins accrus en matière de soins touche les femmes sans commune mesure. En temps normal, les femmes assurent environ les trois quarts de la totalité des soins non rémunérés, Le temps passé par les femmes à assurer des soins non rémunérés augmente avec la présence des enfants au sein du foyer<sup>23</sup>. La fermeture des crèches, des services de soins et des écoles, ainsi que l'impossibilité de pouvoir compter sur des personnes plus âgées au sein de la famille pour contribuer aux efforts ont aggravé la demande en matière de soins pendant la crise. La situation des parents célibataires, dont 78,4 pour cent sont des femmes au niveau mondial<sup>24</sup>, peut même s'avérer encore plus difficile, en particulier si elles doivent combiner la poursuite de leur activité professionnelle (sur place ou par le télétravail) et assurer seule la garde des enfants. Une étude récente réalisée sur Internet montre que 10,6 pour cent des personnes de sexe féminin ayant répondu (âgées de 35 à 49 ans) évoquent le fait que leurs obligations familiales les empêchent toujours ou souvent d'accorder le temps qui serait nécessaire pour accomplir leur travail pendant la crise, contre 6,7 pour cent des personnes de sexe masculin ayant répondu<sup>25</sup>. En plus de la question des soins, l'OIT a également

<sup>17</sup> Voir, par exemple, BIT, 2020. Recommendations for Asia garment factories on how to address the COVID-19 pandemic.

<sup>18</sup> BIT, Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail, troisième édition, 29 avril 2020.

<sup>19</sup> BIT, Impact of the COVID-19 crisis on loss of jobs and hours among domestic workers, 15 juin 2020

<sup>20</sup> On ne dispose pas d'assez de chiffres permettant de fournir une estimation pour les Etats arabes.

<sup>21</sup> BIT, COVID-19 and the health sector, 11 avril 2020

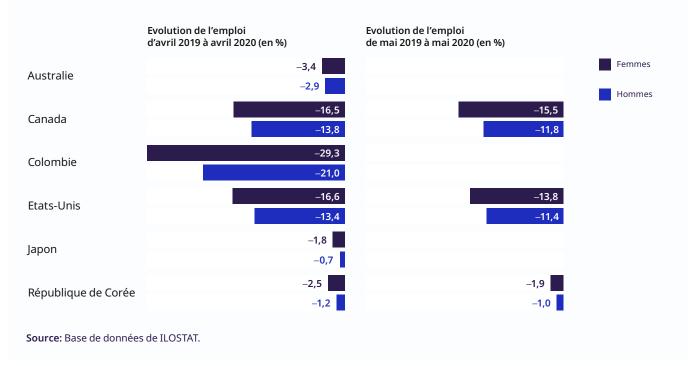
<sup>22</sup> BIT, The COVID-19 Response: Getting Gender Equality Right for a Better Future for Women at Work, note d'orientation, mai 2020

<sup>23</sup> BIT, Care work and care jobs for the future of decent work, Genève, 2018, 65.

<sup>24</sup> BIT, Care work and care jobs for the future of decent work, Genève, 2018, 19.

<sup>25</sup> Chiffres basés sur les réponses reçues en provenance de 27 pays membres de l'Union européenne, voir l'étude en ligne d'Eurofound «Living, working and COVID-19» (lancée le 9 avril),





insisté sur les risques liés à l'augmentation des violences domestiques durant la crise, en particulier en raison des mesures de confinement<sup>26</sup>.

Les derniers chiffres des enquêtes sur la population active confirment la détérioration de la situation de l'emploi des femmes. Dans les pays pour lesquels les chiffres d'avril et de mai 2020 ont été publiés, le déclin année après année de l'emploi est plus élevé de manière significative pour les femmes que pour les hommes (figure 6). Par exemple, au Canada, en Colombie et aux Etats-Unis, l'emploi des femmes a chuté de plus de 16 pour cent entre avril 2019 et avril 2020. Cette baisse se poursuivait au mois de mai<sup>27</sup>.

Ces conséquences sans commune mesure pour les femmes pourraient donc effacer certains des gains obtenus sur le marché du travail et aggraver les **inégalités liées au genre.** Les crises précédentes ont montré que lorsqu'une femme perdait son emploi sa charge de travail non rémunéré augmentait, et que lorsque le nombre d'emplois était limité les femmes se voyaient souvent refuser des embauches au profit des hommes<sup>28</sup>. Plus elles perdront leur travail durant les mesures de confinement et plus les emplois se feront rares après la crise du COVID-19, plus la reprise sera difficile pour les femmes. C'est pourquoi cette crise menace de balayer leurs acquis sur le marché du travail ainsi que les changements positifs (même si leur progression est lente) dans la répartition des soins non rémunérés.

<sup>26</sup> Voir Convention (n° 190) de l'OIT sur la violence et le harcèlement, 2019: 12 contributions possibles à la crise du COVID-19 et à la reprise, mai 2020.

<sup>27</sup> En se basant sur des données récoltées en ligne, les auteurs d'une étude récente estiment qu'au Royaume-Uni et aux Etats-Unis les femmes ont une probabilité plus grande que les hommes de perdre leur emploi durant la crise. Par contre, il n'existe aucune différence statistique par genre en Allemagne où l'impact de la crise sur le marché du travail est plus contenu. Voir Adams-Prassl, A., Boneva, T. et M. Golin, <u>Inequality in the impact of the coronavirus shock: evidence from real time surveys</u>. Cambridge-INET série de document de réflexion n° 13183, avril 2020.

<sup>28</sup> CNUCED, «The Gender Dynamics of inclusion and Exclusion: A Macro Perspective on Employment», dans <u>Trade and Development Report 2017.</u>
<u>Beyond Austerity: Towards a Global New Deal</u>, New York et Genève, 2017, 67-92.

## Deuxième partie. Situation à venir: perspectives et défis en matière de politique

#### 1. Tendances pour le deuxième semestre 2020: la reprise économique sera aléatoire et partielle

Au premier semestre 2020, la pandémie a plongé le marché du travail dans la tourmente en entraînant des pertes massives en matière d'emplois et de revenus. Etablir des prévisions sur le comportement du marché du travail dans les mois qui viennent constitue une tâche difficile en raison de l'absence de précédents historiques montrant avec quelle rapidité le marché du travail est en mesure de se remettre d'une telle crise. Toutefois, il est important de considérer des chemins potentiels différents en matière de relance économique. Pour effectuer cette analyse, le BIT a créé un modèle afin de faire une projection des heures travaillées au deuxième semestre 2020, se basant sur les prévisions immédiates des heures travaillées au premier semestre de cette année (voir l'annexe technique 4 pour des informations complémentaires).

## Nous avons pris en compte trois scénarios: *a*) de base *b*) pessimiste et *c*) optimiste:

- Le scénario de base: Ce scénario de base utilise les dernières projections de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) concernant la croissance du PIB, contenues dans ses Perspectives économiques du mois de juin 2020<sup>29</sup>, et celles de l'Economist Intelligence Unit, qui font état d'un possible rebond significatif de l'activité économique au deuxième semestre 2020 même si, sur l'ensemble de l'année 2020, il y aura cependant un déficit important en ce qui concerne la production économique par rapport à la période d'avant la crise. Les projections de l'OCDE partent du principe que les restrictions sur les lieux de travail seront levées et qu'à la fois la consommation et l'investissement reprendront de manière importante.
- Le scénario pessimiste: La pandémie entraîne une deuxième vague de fermeture très étendue des lieux de travail. La croissance du PIB suit le scénario d'une deuxième vague décrit dans les Perspectives

- *économiques* de l'OCDE de juin 2020 qui ajuste alors vers le bas la croissance du PIB au quatrième trimestre de l'année.
- Le scénario optimiste: Les heures de travail répondent plus vite aux écarts de production que la tendance à long terme (par exemple, 5 pour cent de plus en matière de distribution estimée, au lieu de la moyenne de la distribution utilisée dans le scénario de base).

Dans le **scénario de base**, la perte d'heures travaillées au niveau mondial (liée au dernier trimestre d'avant la crise, par exemple le quatrième trimestre 2019) chuterait du niveau le plus haut au deuxième trimestre 2020 à **4,9 pour cent au quatrième trimestre**, soit **140 millions d'emplois directs à temps plein ETP** (en se basant sur une semaine de travail de 48 heures) (figure 7). Cela signifie que le marché du travail ne devrait pas avoir récupéré totalement à la fin de l'année 2020.

Dans le scénario pessimiste, la situation au deuxième semestre 2020 demeurerait quasiment aussi complexe qu'au deuxième trimestre. Même si l'on suppose que des mesures politiques mieux ajustées seraient prises – en raison des leçons tirées au cours de la première partie de l'année, une perte globale d'heures travaillées à hauteur de 11,9 pour cent persisterait fin 2020, soit 340 millions d'emplois directs à temps plein (ETP) par rapport au quatrième trimestre 2019.

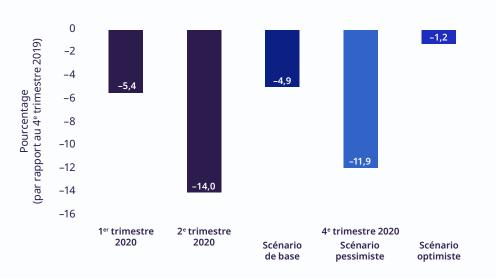
Dans le scénario optimiste, la perte d'heures travaillées se réduirait à 34 millions d'emplois directs à temps plein (ETP) à la fin du quatrième trimestre 2020, soit un écart de 1,2 pour cent par rapport au quatrième trimestre 2019.

Les prévisions du BIT au deuxième semestre 2020 laissent apparaître de grandes différences entre les régions du monde, comme ce fut le cas pour la prévision immédiate au premier semestre de cette année (tableau 2). La reprise des heures travaillées devrait être la plus rapide en Afrique, une région qui, historiquement, possède des taux de chômage élevés en raison du fort taux d'informalité<sup>30</sup>. La reprise la plus lente, en termes relatifs, devrait concerner les Amériques, où la perte totale en heures de travail devrait varier de 3 à 16 pour cent à la fin du quatrième trimestre 2020.

<sup>29</sup> OCDE, <u>Perspectives économiques mondiales de l'OCDE</u>, juin 2020.

<sup>30</sup> Compte tenu du fort taux de travail informel dans la région, la reprise économique n'implique pas un retour à des emplois de meilleure qualité (comme des emplois formels) mais seulement une reprise de l'emploi total.





**Note:** Voir l'annexe technique 4 pour des informations complémentaires sur les scénarios utilisés pour obtenir ces projections.

## ► Tableau 2. Pertes en heures travaillées prévues dans la deuxième moitié (quatrième trimestre) de l'année 2020, par région (pourcentage et emplois directs à temps plein)

Région	2° trimestre 2020		Scénario de base		Scénario pessimiste		Scénario optimiste	
	Pertes d'heures de travail	ETP (48 heures par semaine) en millions						
	%	millions	%	millions	%	millions	%	millions
Monde	14,0	400	4,9	140	11,9	340	1,2	34
Afrique	12,1	45	3,5	13	10,8	40	-0,1	0
Amériques	18,3	70	7,8	29	15,6	60	2,5	9
Asie et Pacifique	13,5	235	4,5	80	11,5	200	1,2	21
Etats arabes	13,2	8	3,9	2	11,9	7	-0,1	0
Europe et Asie centrale	13,9	45	5,4	18	10,6	35	1,2	4

Notes: 1) Les valeurs négatives indiquent une reprise supérieure aux niveaux d'avant la crise. 2) Voir l'annexe technique 4 pour des informations complémentaires sur les différents scénarios.

#### 2. La réponse politique

Les perturbations sans précédent qui touchent le marché du travail nécessitent un soutien rapide et très large aux entreprises et aux travailleurs du monde entier. Le cadre politique de l'OIT pour combattre la crise du COVID-19 met en évidence l'importance des réponses à apporter selon les quatre axes définis (figure 8).

## Mesures prises: mobilisation des ressources pour soutenir l'économie et l'emploi

Il est essentiel de mobiliser des ressources et de les distribuer de manière efficace pour traiter les conséquences économiques et sociales très profondes de la pandémie et promouvoir une reprise économique riche en emplois qui s'assure que les travailleurs soient bien protégés sur le lieu de travail. Il est vrai que de nombreux pays ont pris rapidement des mesures s'appuyant fortement sur le premier axe et sur le deuxième axe du cadre politique de l'OIT, c'est-à-dire le fait de stimuler l'économie et l'emploi et de soutenir les entreprises, les emplois et les revenus.

La plupart des pays ont entrepris des efforts significatifs, souvent sans précédent, à travers des mesures fiscales et monétaires afin de déployer des ressources aussi vite que possible pour empêcher un effondrement total de l'économie ainsi que celui des revenus et des emplois qui la soutiennent. Cela a nécessité à la fois des innovations et de la flexibilité. Dans de nombreux pays, les règles en matière fiscale ainsi que les contraintes légales

► Figure 8. Cadre politique de l'OIT: les quatre axes essentiels pour combattre le COVID-19 avec les normes internationales du travail

#### Axe 1

#### Stimuler l'économie et l'emploi

- Une politique budgétaire active
- Une politique monétaire conciliante
- Des prêts et un soutien financier à des secteurs spécifiques, y compris celui de la santé

#### Axe 2

#### Soutenir les entreprises, les emplois et les revenus

- Extension de la protection sociale pour tous
- Appliquer des mesures de maintien des emplois
- Accorder aux entreprises des aides notamment financières/impôts

### Axe 3

#### Protéger les travailleurs sur leur lieu de travail

- Renforcement des mesures de sécurité et santé au travail
- Adaptation des régimes de travail (par exemple le télétravail)
- Empêcher la discrimination et l'exclusion
- Permettre l'accès à tous aux services de santé
- Extension de l'accès aux congés payés

#### Axe 4

## S'appuyer sur le dialogue social pour trouver des solutions

- Renforcement des capacités et de la résilience des organisations d'employeurs et de travailleurs
- Renforcement des capacités des gouvernements
- Renforcement du dialogue social, des négociations collectives, des institutions et des procédures de dialogue social





**Source:** Les calculs du BIT sont basés sur le COVID-19 policy tracker du Fonds monétaire international (consultable sur <a href="https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/Policy-Responses-to-COVID-19">https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/Policy-Responses-to-COVID-19</a>) et sur de l'ensemble de données Bruegel «The fiscal response to the economic fallout from the coronavirus» (disponible sur: <a href="https://www.bruegel.org/publications/datasets/covid-national-dataset/">https://www.bruegel.org/publications/datasets/covid-national-dataset/</a>).

en matière de politique fiscale expansionniste ont été levées provisoirement en raison de la crise du COVID-19 tandis que les banques centrales allaient bien au-delà de leurs fonctions habituelles, en utilisant leurs bilans pour intervenir directement dans l'économie et acheter beaucoup d'obligations souveraines et de société.

A la fin du mois de mai 2020, plus de 90 pays avaient introduit ou annoncé des mesures fiscales pour une somme totale de plus de 10000 milliards de dollars des Etats-Unis, tandis qu'un montant similaire permettait de réduire les taux d'intérêts suite à la pandémie.

Les mesures fiscales prises dans les économies avancées, comptant en moyenne pour 5 pour cent du PIB dans chaque cas, représentent 88 pour cent de la relance budgétaire mondiale (voir figure 9). Les mesures spécifiques diffèrent selon les pays mais une grande partie de la réponse fiscale a pris la forme de paiements différés ou d'exonération fiscale, de contributions sociales et d'autres paiements, en même temps que la mise à disposition de subventions, de garanties en matière de crédit et de subventions aux entreprises en matière de salaires (y compris pour les petites et moyennes entreprises). Dans certains cas, ces mesures étaient conditionnées à la préservation des emplois. Dans les économies les plus avancées, l'essentiel de ces dépenses discrétionnaires a été utilisé pour élargir les programmes de protection sociale déjà existants pour les travailleurs et les familles vulnérables (y compris les allocations chômage, les arrêts maladie rémunérés et l'assistance

en matière sociale). Des mesures monétaires très vastes, conventionnelles et plus atypiques, ont également été mises en place rapidement pour éviter une crise des liquidités.

Dans les pays émergents et les pays en **développement**, les mesures politiques ont été tout aussi rapides mais les dispositions fiscales ont été plus limitées. En moyenne, les mesures de relance budgétaire ont atteint 2,3 pour cent du PIB de ces pays, ce qui reflète l'environnement fiscal plus restreint<sup>31</sup>. Globalement, les mesures adoptées représentent seulement 2,5 pour cent de la relance budgétaire mondiale (figure 9). Leurs ressources plutôt limitées ont tendance à être utilisées pour venir en aide aux entreprises en difficulté, à des reports de paiement et à l'octroi d'une aide d'urgence aux populations les plus vulnérables à travers des prestations en espèces à caractère non contributif (principalement des allocations spéciales et des subventions), des aides en nature et des programmes de travaux publics. Malgré ces efforts, la couverture limitée en matière d'allocations chômage et d'autres formes de programmes de protection sociale rend plus difficile la possibilité de contenir les dégâts auxquels doivent faire face les pays émergents et les pays en développement, notamment pour les travailleurs et les familles qui comptent sur l'économie informelle.

Dans de nombreux pays à bas revenu, la situation est encore plus complexe en raison du fait que l'espace fiscal est extrêmement limité, comme le montre la figure 9. Les capacités en matière fiscale ont été d'autant plus diminuées par la baisse

<sup>31</sup> Voir Pragyan Deb et al., <u>«The Economic Effects of COVID-19 Containment Measures»</u>, Covid Economics, Vetted and Real-Time Papers 19 (18 mai 2020): 53-86, et 24 (1er juin 2020): 32-75.

importante des prix des matières premières, des revenus des exportations, des transferts de fonds et des investissements étrangers. Sans un soutien international de grande envergure, stimuler l'économie et l'emploi par des mesures fiscales devrait se révéler au-delà des possibilités de nombre de ces pays.

En ce qui concerne les **mesures monétaires**, de nombreux pays émergents et en développement ont de la marge pour réduire encore les taux d'intérêts. Cependant, des efforts supplémentaires doivent être entrepris pour trouver des moyens durables et efficaces de mobiliser des ressources, en raison des limites de la transmission des politiques monétaires dans ces pays.

La portée très large de ces mesures et l'urgence de les déployer ont entraîné un certain nombre de défis en matière d'application dans des pays de toutes régions et pour tous les groupes de niveau de revenu.

De manière générale, le déploiement de ces mesures s'est mieux déroulé là où il était possible de s'appuyer sur des mécanismes institutionnels forts, comme des systèmes de protection sociale bien développés et bien financés, une administration fiscale efficace, un secteur bancaire bien capitalisé et des banques publiques d'investissement solides. Certains pays ont procédé à l'adaptation de leurs systèmes actuels afin d'y introduire des innovations, y compris des programmes de partage du travail, un soutien apporté aux indépendants et des clauses de conditionnalité pour la mise à disposition de fonds et de garanties.

De nombreux pays ont été en mesure de réagir rapidement en mobilisant, en étendant et en adaptant des programmes de protection sociale déjà existants. Selon l'«Observatoire de la protection sociale de l'OIT sur le COVID-19»<sup>32</sup>, au 16 juin, 200 pays et territoires ont procédé à l'annonce de 1 166 mesures de protection sociale dans plusieurs domaines, notamment des mesures en faveur de la préservation de la santé et des revenus, de la protection contre le chômage et pour sauvegarder les emplois.

Des approches innovantes ont contribué à assurer la bonne application des mesures de manière rapide et efficace, que ce soit dans les pays avancés ou dans les pays en développement. Par exemple, des technologies digitales ainsi que la téléphonie mobile ont été mises à contribution de manière intense dans de nombreux pays pour s'inscrire et recevoir des prestations sociales<sup>33</sup>. Dans certains pays en développement (comme au Ghana et au Nigéria)

des mécanismes d'urgence spéciaux ont été mis en place afin d'acheminer les fonds et les allocations reçus des donateurs internationaux vers les groupes de personnes les plus vulnérables. L'utilisation d'exonérations et de reports en matière fiscale a contribué à pouvoir faire parvenir rapidement des ressources financières aux familles et aux entreprises. De plus, certains pays et certaines villes ont octroyé aux familles des fonds sous la forme de bons électroniques de consommation (afin de restreindre leur utilisation pour faire des économies ou régler des dettes), ou encore ont offert des chèques de voyage utilisables dans des restaurants locaux (par exemple, au Japon et en République de Corée).

#### Les principaux défis qui nous attendent

Malgré ces mesures extraordinaires et souvent sans précédent mises en place à travers le monde, les dégâts occasionnés au marché du travail par la crise du COVID-19 sont énormes et laissent les décideurs politiques confrontés à des défis majeurs pour y répondre. Le comportement du marché du travail pour le reste de l'année 2020 et au-delà dépendra des choix qu'ils feront ainsi que de l'évolution de la pandémie dans le futur. De plus, les décisions prises dans un avenir proche sont susceptibles d'avoir des répercussions à long terme pour le monde du travail.

Les différents pays ne seront pas forcément confrontés à la même situation. La gravité des problèmes qu'ils doivent résoudre et les outils et les ressources qu'ils peuvent mettre en place varieront de manière considérable. Cependant, un certain nombre de défis principaux devront être relevés par une majorité, si ce n'est par la totalité d'entre eux.

D'abord, il faudra trouver le bon équilibre et le bon enchaînement entre les mesures sanitaires, économiques et sociales afin d'optimiser les résultats obtenus sur le marché du travail de manière durable. Depuis le début de la pandémie, priorité a forcément été donnée, à des degrés variés en ce qui concerne la réussite, à contenir et à éliminer la progression du virus. Même si cela a entraîné des coûts importants en matière économique et sociale, il s'agissait d'une condition nécessaire au départ pour une relance économique durable. Néanmoins, on demande de plus en plus aux décideurs politiques de lancer des appels très clairs à propos du calendrier de la réouverture des lieux de travail, au sujet des protocoles sanitaires qu'ils devront respecter et de la poursuite, ou pas, du soutien accordé aux entreprises et aux travailleurs qui ne sont pas en mesure de

<sup>32</sup> BIT, «ILO Social Protection Monitor on COVID-19».

<sup>33</sup> BIT, Social Protection Responses to the COVID-19 Pandemic in Developing Countries: Strengthening Resilience by Building Universal Social Protection, mai 2020.

reprendre une activité normale. De telles décisions sont rendues d'autant plus difficiles par le coût pour l'Etat et pour les acteurs privés de la prolongation des restrictions, la crainte qu'une action prématurée ne vienne précipiter une deuxième vague de la pandémie et accroître la pression sur l'opinion publique.

Deuxièmement, il faut mettre en œuvre et poursuivre la mise en place de mesures politiques à une échelle nécessaire au moment où les ressources sont de plus en plus limitées.

Le consensus général autour du besoin de faire «tout ce qui est nécessaire» pour soutenir l'activité économique, l'emploi, les entreprises et les revenus pendant la pandémie a conduit les gouvernements à mettre de côté les objectifs fiscaux et monétaires qu'ils avaient auparavant. De nombreux pays vont être confrontés à une dette considérable et à des options très limitées en matière monétaire, même si la pandémie recule dans les mois à venir. Les dégâts durables infligés au marché du travail et les conditions économiques mondiales difficiles qui vont prévaloir indiquent que les politiques de soutien devraient être maintenues afin de soutenir la reprise économique, mais cela se fera dans un contexte de conditions fiscales et monétaires jamais vues jusqu'ici. Des mesures d'assainissement budgétaire prématurées, comme celles qui avaient suivi la crise financière de 2008-2009, risqueraient de déstabiliser un marché du travail déjà affaibli.

Troisièmement, il faut aider les groupes de personnes vulnérables et les populations les plus touchées, tout en créant un marché du travail aux résultats plus équitables. La pandémie a mis au grand jour certains manquements et certaines des inégalités les plus abominables au sein du monde du travail. Déjà avant le début de la crise, les femmes, les jeunes et les travailleurs informels subissaient de graves désavantages et ils font partie de ceux qui supportent les conséquences les plus sévères de cette pandémie. De la même façon, l'opinion publique a pris conscience du travail souvent difficile et sous-évalué de certaines catégories de travailleurs, en particulier le personnel soignant et celui des soins, les agents de nettoyage et les travailleurs domestiques - dont la contribution a été et restera essentielle pour vaincre la pandémie. A moins que l'on ne prête une attention toute particulière à l'amélioration du statut des personnes les plus désavantagées et les plus vulnérables, le processus de relance économique pourrait ne faire qu'aggraver les injustices déjà existantes.

Quatrièmement, il faut s'assurer de la solidarité et du soutien international, en particulier pour les pays émergents et en développement. Quels que soient les résultats des pays au niveau individuel, la réponse globale à la crise du COVID-19 se caractérise par un déficit évident dans le domaine de la

coopération internationale. Les éléments présentés dans cette édition de *l'Observatoire de l'OIT* montrent que le volume énorme de ressources déployé par les pays à revenu élevé pour combattre la pandémie n'a pas été mis à la disposition des autres. Cela a un impact majeur sur la capacité des pays émergents et en développement de protéger leurs ressortissants et de réduire la pandémie ce qui, en fin de compte, nuira aux perspectives pour l'ensemble des pays. La rhétorique sur la nécessité d'une réponse mondiale à la crise mondiale du COVID-19 doit se traduire par des mesures concrètes pour venir en aide aux pays dont l'espace fiscal est limité, notamment à travers une action multilatérale afin d'apporter des financements à des conditions favorables et un allégement de la dette.

Cinquièmement, il faut renforcer le dialogue social et le respect des droits au travail. Dans de nombreux cas, le dialogue social – qui rassemble les gouvernements, les employeurs et les travailleurs - a prouvé son efficacité pour définir des mesures politiques efficaces, équitables et acceptables au niveau national et sectoriel. De même, le dialogue social peut contribuer à creuser des chemins pour une relance économique durable dans la période qui arrive. Dans la plupart des pays, les populations ont subi des restrictions très importantes en ce qui concerne leur liberté personnelle pendant la pandémie, ce qui a été généralement considéré comme nécessaire et légitime. Cependant, une telle acceptation dépend du caractère proportionné et approprié de ces mesures, ainsi que de leur caractère limité dans le temps. La pandémie de COVID-19 ne peut constituer aucune justification pour toute forme de restrictions en matière de droits fondamentaux au travail, comme cela est énoncé dans les normes internationales du travail, et le respect intégral de ces droits constitue une condition préalable pour un dialogue social efficace.

#### Construire un avenir du travail meilleur

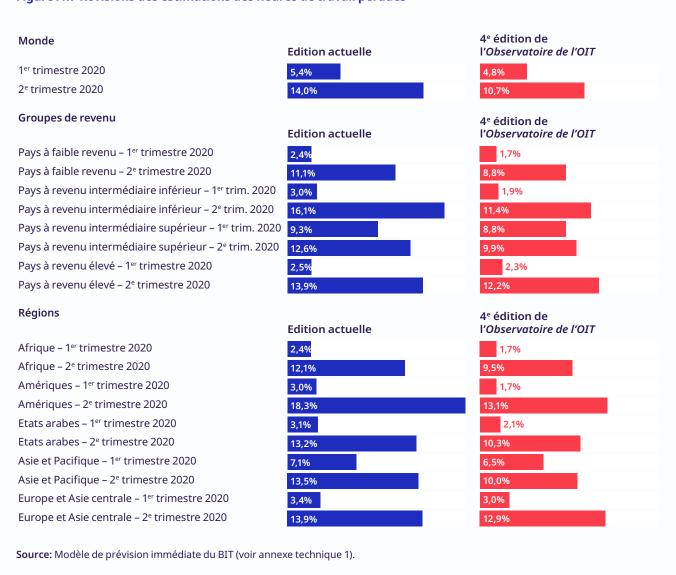
Avant la pandémie, la communauté internationale avait déjà pris des engagements en faveur de changements de grande envergure et en profondeur au niveau du processus mondial de développement et du monde du travail en adoptant respectivement l'Agenda 2030 des Nations Unies de développement durable ainsi que la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail.

Ce monde sortira de la pandémie avec des taux de chômage, d'inégalités, de pauvreté, d'endettement et de frustration politique plus élevés. Il est donc extrêmement important que, aussi bien individuellement que collectivement, les gouvernements fassent en sorte que l'ambition de «mieux reconstruire» – et non pas de reconstruire de la même manière qu'auparavant – devienne un principe central des plans de relance économique.

#### Annexes statistiques

#### Annexe 1. Estimer les pertes d'heures travaillées

#### Figure A1. Révisions des estimations des heures de travail perdues



#### ► Annexes techniques

#### Annexe 1. Pertes d'heures travaillées - Le modèle de prévision immédiate du BIT

Le BIT a continué de suivre les effets de la crise du COVID-19 sur le marché du travail grâce à son modèle de «prévision immédiate». Il s'agit d'un modèle de prévision statistique qui fournit une mesure en temps réel de l'état du marché du travail, en s'appuyant sur des données économiques et du marché du travail en temps réel. En d'autres termes, aucun scénario du déroulement de la crise n'est précisément défini; ce sont plutôt les informations intégrées dans les données en temps réel qui définissent implicitement ce scénario. La variable cible du modèle de prévision immédiate du BIT, ce sont les heures de travail³⁴ – plus précisément, la baisse des heures travaillées qui peut être attribuée à l'épidémie de COVID-19. Pour estimer cette baisse, une période de référence fixe a été définie qui sert de base de référence, à savoir le quatrième trimestre de 2019 (corrigé des variations saisonnières). Le modèle statistique produit une estimation de la diminution des heures travaillées au cours des premier et deuxième trimestres de 2020 par rapport à la base de référence. (Ainsi, les chiffres communiqués ne doivent pas être interprétés comme des taux de croissance trimestriel ou interannuel.) En outre, pour calculer les équivalents d'emploi à temps plein (ETP) des baisses d'heures travaillées en pourcentage, on utilise les heures de travail hebdomadaires avant la crise du COVID-19 comme point de référence.

Pour cette édition de l'Observatoire de l'OIT, les informations disponibles pour suivre l'évolution du marché du travail ont considérablement augmenté. En particulier, nous avons intégré au modèle les sources de données suivantes: des données d'enquêtes sur la main-d'œuvre pour le premier trimestre 2020 et pour avril et mai 2020; des données administratives sur le marché du travail (ex.: chômage déclaré et données actualisées des téléphones mobiles issues des Community Mobility Reports de Google). De plus, les données les plus récentes des Google Trends, les valeurs de l'Indice de riqueur des mesures de confinement d'Oxford (ci-après «Indice de rigueur d'Oxford»), ainsi que des données sur l'incidence du COVID-19 ont été utilisées dans les estimations. L'exercice de modélisation lui-même s'est déroulé sur plusieurs jours. Les résultats ont été finalisés le 17 juin, les dernières mises à jour des données ayant été effectuées entre le 10 et le 15 juin 2020 selon les sources. Nous avons utilisé l'analyse en composantes principales pour modéliser la relation de ces variables aux heures travaillées. A partir des données en temps réel disponibles, l'équipe de modélisation a estimé la relation statistique historique entre ces indicateurs et les heures travaillées et utilisé les coefficients qui en résultent pour prédire l'évolution des heures travaillées en fonction des observations les plus récentes des indicateurs de prévision immédiate. Plusieurs relations candidates ont été évaluées en fonction de leur précision de prédiction et de leur performance aux moments charnières pour construire une prévision immédiate en moyenne pondérée. Pour les pays pour lesquels des données à haute fréquence sur l'activité économique étaient disponibles mais où, soit la variable cible elle-même n'était pas disponible, soit la méthodologie susmentionnée ne fonctionnait pas bien, les coefficients estimés et les données du panel de pays ont été utilisés pour produire une estimation. Les résultats sont basés sur des données à haute fréquence sur l'économie et le marché du travail pour 46 pays.

Une approche indirecte a été appliquée pour les autres pays: cela consiste à extrapoler le nombre relatif d'heures perdues à partir des pays ayant des prévisions immédiates directes. Cette extrapolation se fonde sur la baisse de la mobilité observée à partir des *Community Mobility Reports* de Google<sup>35</sup> et de l'Indice de rigueur d'Oxford, puisque les pays affichant des baisses de mobilité comparables et des restrictions de même niveau sont susceptibles d'enregistrer une diminution similaire des heures travaillées. A partir des *Community Mobility Reports* de Google, on utilise une moyenne des indices de fréquentation des lieux de travail et des lieux de commerce et de divertissement. Les indices de rigueur et de mobilité sont combinés en une variable unique<sup>36</sup> grâce à l'analyse en composantes principales. En outre, pour les pays sans données sur les restrictions, nous utilisons les données de mobilité, si elles sont disponibles, et les données actualisées sur l'incidence du COVID-19 pour extrapoler l'impact

<sup>34</sup> Heures réellement travaillées dans le cadre de l'emploi principal.

<sup>35</sup> L'ajout de la baisse de la mobilité comme variable permet de renforcer l'extrapolation des résultats aux pays dont les données sont plus limitées. Les Community Mobility Reports de Google sont utilisés parallèlement à l'Indice de rigueur d'Oxford pour tenir compte de la mise en œuvre différenciée des mesures de confinement. Cette variable ne couvre que partiellement le premier trimestre, c'est pourquoi nous n'utilisons que les données de rigueur et d'incidence du COVID-19 pour les estimations relatives à ce trimestre. La source des données est disponible à l'adresse: <a href="https://www.google.com/covid19/mobility/">https://www.google.com/covid19/mobility/</a>.

<sup>36</sup> Les observations de mobilité manquantes sont imputées sur la base de la rigueur des mesures de confinement.

sur les heures travaillées. Compte tenu des pratiques différentes des pays en matière de décompte des cas, nous utilisons le concept plus homogène de patients décédés comme variable approximative de l'étendue de la pandémie. Nous calculons la variable à une fréquence mensuelle équivalente mais les données sont mises à jour quotidiennement, notre source étant le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies. Enfin, pour un petit nombre de pays pour lesquels aucune donnée n'était disponible au moment de l'estimation, nous utilisons la moyenne régionale pour imputer la variable cible. Le tableau A1 résume les informations et l'approche statistique utilisées pour estimer la variable cible pour chaque pays.

En raison du caractère exceptionnel de la situation, y compris la rareté des données pertinentes, les estimations sont sujettes à un fort degré d'incertitude. La pandémie de COVID-19 a créé un choc sans précédent pour le marché du travail qu'il est difficile de mesurer en établissant une comparaison avec les données historiques. Par exemple, se dessine une tendance – inhabituelle selon les normes historiques – de réduction supérieure à la moyenne des heures travaillées dans les pays en développement – comme mentionnée dans le texte principal et l'annexe technique 2. Cela implique un fort risque de baisse de l'activité professionnelle mondiale; par conséquent, si la tendance devait se confirmer dans la durée et toucher un nombre important de pays en développement supplémentaires, de nouvelles révisions seraient nécessaires. Cela entraînerait probablement une hausse de l'estimation mondiale des heures perdues. En outre, au moment de l'estimation, les séries chronologiques cohérentes d'indicateurs à haute fréquence facilement disponibles en temps opportun, y compris les données d'enquête sur la main-d'œuvre, demeuraient rares. Ces limites se traduisent par un fort degré global d'incertitude. C'est pourquoi les estimations sont régulièrement actualisées et révisées par le BIT. Le tableau A1 résume l'approche utilisée pour chaque pays.

#### Tableau A1. Approches utilisées pour estimer les heures de travail perdues

Approche	Données utilisées	Zone de référence
Prévision immédiate basée sur des données économiques à haute fréquence (directe ou approche par panel)	Données économiques à haute fréquence, y compris: données d'enquête sur la main-d'œuvre, données du registre administratif sur le marché du travail, indices des directeurs d'achats (pays ou groupes), données des <i>Google Trends</i> , enquêtes sur la confiance des consommateurs et des entreprises	Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Bélarus, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chine, Chypre, Colombie, République de Corée, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, Roumanie, Fédération de Russie, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, République tchèque, Royaume-Uni, Turquie, Viet Nam.
Extrapolation basée sur la mobilité et les mesures de confinement	Community Mobility Reports de Google (deuxième trimestre uniquement) et/ou Indice de rigueur d'Oxford	Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Arabie saoudite, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie (Etat plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brunei Darussalam, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Chili, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Djibouti, République dominicaine, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Erythrée, Eswatini, Ethiopie, Fidji, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Guam, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hong Kong (Chine), Iles Salomon, Inde, Indonésie, Irak, Iran (République islamique d'), Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Koweït, Kirghizistan, République démocratique populaire lao, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Libye, Macao (Chine), Madagascar, Malawi, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Moldova (République de), Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Porto Rico, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Suède, Suisse, Surinam, Tadjikistan, République-Unie de Tanzanie, Tchad, Territoire palestinien occupé, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Yémen, Zambie, Zimbabwe.
Extrapolation basée sur l'incidence du COVID-19	Variable approximative de l'incidence du COVID-19, sous- régions détaillées	Arménie, Comores, Guinée équatoriale, Iles Vierges des Etats-Unis, Maldives, Monténégro, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sao Tomé-et-Principe.
Extrapolation basée sur la région	Sous-régions détaillées	Iles anglo-normandes, République populaire démocratique de Corée, Sahara occidental, Samoa, Tonga, Vanuatu.

Notes: 1) Les zones de référence incluses correspondent aux territoires pour lesquels le BIT produit des estimations modélisées. 2) Les pays et les territoires sont classés en fonction du type d'approche utilisée pour le deuxième trimestre. 3) Quand on modélise l'impact pour la Chine au premier trimestre, on utilise la variable dépendante de la régression (heures perdues) et les données des Google Trends pour les pays disponibles à partir du deuxième trimestre afin d'extrapoler le résultat pour ce pays. En effet, l'extrapolation doit être effectuée pour un trimestre où, en moyenne, le pays cible est affecté de manière significative. De plus, en l'absence de nouvelles informations relatives au premier trimestre en Chine depuis la quatrième édition de l'Observatoire de l'OIT, l'estimation pour le premier trimestre n'a pas été actualisée. Pour le deuxième trimestre en Chine, nous appliquons la même approche: les données actualisées de l'Indice de rigueur d'Oxford et des indices des directeurs d'achat sont utilisées; cependant, les données des Google Trends n'ont pas été utilisées parce qu'elles ne présentaient pas un pouvoir explicatif suffisant d'un pays à l'autre. Pour le Mexique, on utilise les résultats de l'Encuesta Telefónica de Ocupación y Empleo (Enquête téléphonique sur le travail et l'emploi), réalisée en avril 2020; on les compare aux données d'avril 2019. Pour les Philippines, on utilise la publication ad hoc de l'enquête sur la main-d'œuvre d'avril 2020; les données sont comparées aux données d'avril 2019. Enfin, pour le Brésil, on utilise les données de l'enquête «PNAD-COVID» (PNAD = Pesquisa Nacional por Amostra de Domicílio Contínua – enquête nationale continue auprès des ménages) conduite en mai 2020 (comparées à la moyenne mobile sur les mois d'avril, mai et juin 2019). Avec les données de l'enquête PNAD-COVID, il n'est actuellement pas possible de calculer la diminution des heures travaillées en raison de la réduction des horaires de travail. L'analyse des pays se trouvant dans une situation similaire indique que ce canal joue un rôle limité mais variable. Par conséquent, les données pour le Brésil ont été intégrées au modèle, dans l'hypothèse qu'Il n'y avait aucune baisse des heures pour ceux qui sont employés et au travail, ce qui entraîne une sous-estimation modérée des heures perdues dans ce pays.

#### Annexe 2. L'impact du COVID-19 sur le marché du travail dans le monde en développement: données tirées des dernières enquêtes sur la main-d'œuvre disponibles

La crise du COVID-19 a eu un impact majeur sur l'économie mondiale depuis le début du premier trimestre 2020, mais les données comparables au niveau international qui permettent de mesurer ses effets sur le marché du travail se limitent à un petit échantillon de pays développés. La présente édition de l'*Observatoire de l'OIT* incorpore, pour la première fois, les données sur la main-d'œuvre des pays en développement qui ont été récemment rendues publiques et qui reflètent l'impact de la crise sur leurs marchés du travail.

Les données d'enquête sur la main-d'œuvre représentative au niveau national, couvrant une période durant laquelle des mesures strictes de confinement étaient en vigueur, ont été publiées pour quatre pays en développement: le Brésil (terrain réalisé en mai), la Colombie (terrain en avril), le Mexique (terrain en avril) et les Philippines (terrain effectué de mi-avril à mi-mai). En outre, le Pérou a publié des données similaires pour sa capitale, Lima, et la zone métropolitaine environnante (terrain en avril). Ces données, quoique rares et concentrées au niveau régional, constituent le premier ensemble de données comparables à l'échelle internationale provenant de statistiques officielles qui attestent de l'impact de la crise du COVID-19 sur le marché du travail dans le monde en développement.

Les nouvelles données indiquent un important recul de l'activité professionnelle dans le monde en développement. Contrairement à ce que laissait augurer l'expérience historique, les heures travaillées semblent avoir diminué plus fortement dans les pays en développement que dans les pays développés durant cette crise – au moins parmi les pays pour lesquels des données sont disponibles. Si l'on se concentre sur les heures travaillées dans le cadre de l'emploi principal, la baisse mensuelle des heures travaillées (par rapport à la période comparable précédente) dépasse 50 pour cent en Colombie et atteint presque 60 pour cent aux Philippines. Pour le Mexique, la baisse approche les 40 pour cent, tandis que les données publiques disponibles pour le Brésil permettent de déduire une limite inférieure proche de 25 pour cent. L'enquête géographiquement limitée du Pérou indique une chute encore plus forte (près de 80 pour cent), mais cela tient sans doute au fait que les zones urbaines sont nettement plus affectées par les mesures de confinement. Un indice de la production nationale du Pérou montre une diminution d'environ 40 pour cent en avril.

En revanche, les données d'avril pour le Canada et les Etats-Unis montrent une baisse des heures travaillées de, respectivement, 30 et 20 pour cent, alors que pour le Royaume-Uni les données de la dernière semaine de mars (quand les mesures de confinement strictes étaient déjà en vigueur) indiquent une baisse d'à peu près 25 pour cent. De nombreuses raisons peuvent expliquer la tendance susmentionnée. Par exemple, le télétravail n'est pas une option pour les métiers qui représentent une part importante de l'emploi dans le monde en développement. De même, l'emploi informel peut présenter une plus grande vulnérabilité aux mesures de confinement.

Bien que les nouvelles données d'enquête sur la main-d'œuvre fournissent un premier aperçu instructif de l'impact de la crise du COVID-19 sur les principaux marchés du travail dans le monde en développement, elles sont trop peu nombreuses pour tirer des conclusions définitives. L'échantillon des pays disponibles est réduit et n'est pas représentatif au plan géographique: il comprend des pays où les mesures de confinement sont extrêmement strictes et présente, dans l'ensemble, une part d'emploi agricole relativement faible. De plus, les opérations d'enquête sur la main-d'œuvre ont été affectées par la pandémie, y compris les méthodes de collecte des données (avec, par exemple, le recours aux entretiens téléphoniques plutôt qu'aux entretiens en face à face). En fait, les données disponibles pour le Brésil et le Mexique ne proviennent pas des enquêtes régulières de ces pays mais plutôt d'un exercice ad hoc de collecte des données. Une autre question clé à garder à l'esprit est de savoir si l'application des mesures de confinement peut affecter les réponses aux enquêtes sur la main-d'œuvre (par exemple, les répondants déclarant ne pas avoir travaillé si l'activité entreprise était interdite dans le cadre du confinement).

Ces nouvelles données sont en général très instructives et elles ont donc été intégrées au modèle de prévision immédiate du BIT. Conjuguées aux nouvelles données à haute fréquence qui confirment une nouvelle faiblesse économique, elles ont conduit à une révision substantielle à la hausse de l'estimation des heures perdues au deuxième trimestre 2020. D'autres révisions sont à prévoir à mesure que des informations supplémentaires seront disponibles.

#### Annexe 3. Décomposition des pertes d'heures travaillées

La source des données nécessaires à la décomposition des pertes d'heures de travail est le Répertoire des microdonnées du BIT. Ce répertoire unique comprend les données d'enquête sur la main-d'œuvre pour les Etats-Unis (avril 2020), le Canada (avril 2020), la République de Corée (avril 2020), le Royaume-Uni (dernière semaine de mars 2020), le Pérou (avril 2020 – uniquement pour Lima et sa zone métropolitaine). Bien que les microdonnées du mois d'avril ne soient pas disponibles pour le Mexique, l'Institut national de statistiques et de géographie du pays a publié les résultats détaillés d'une enquête ad hoc réalisée en avril 2020 pour évaluer l'impact de la crise du COVID-19. Comme période de référence d'avant la crise, on utilise la période civile correspondante de 2019 pour éviter les effets saisonniers. La seule exception est le Canada, pour lequel on utilise les données d'avril 2018 parce que l'observation de 2019 a été fortement influencée par un schéma saisonnier. Même si les données d'enquête sur la main-d'œuvre sont généralement comparables à l'échelle internationale, il existe toujours des différences entre les pratiques statistiques des pays. Vu la période économique exceptionnelle couverte par l'analyse, ces différences peuvent affecter les résultats.

Les variables suivantes sont représentées par leur symbole correspondant:

Variable représentée (à l'instant t)	Symbole	
Total des heures travaillées	H <sup>t</sup>	
Population employée	E <sup>t</sup>	
Nombre moyen d'heures travaillées	$h^t = H^t / E^t$	
Population inactive	$I^t$	
Population au chômage	U <sup>t</sup>	
Population employée qui ne travaille pas	ENAW <sup>t</sup>	
Population employée au travail	EAW <sup>t</sup>	
Nombre moyen d'heures par personne employée au travail	$\tilde{h}^t = H^t / EAW^t$	

**Notes:** 1) L'application de l'opérateur de différence  $\Delta$  à une variable X à l'instant t équivaut à l'évolution de la variable par rapport à la valeur passée:  $\Delta X^t = X^t - X^{t-1}$ . 2) Dans l'analyse actuelle, les heures travaillées font référence au total des heures réellement travaillées dans le cadre de l'emploi principal.

L'analyse figurant dans le texte principal requiert la décomposition de la perte d'heures travaillées en quatre composantes. A l'aide de la notation définie dans le tableau ci-dessus, la décomposition peut être exprimée comme suit:

$$\underbrace{-\Delta H^t}_{\textit{Perte en heures}} = \underbrace{-\Delta E^t \cdot h^{t-1} \cdot \frac{max\{\Delta I^t, 0\}}{\Delta U^t + \Delta I^t}}_{\textit{Perte d'emplois aboutissant à l'inactivité}} - \underbrace{\Delta E^t \cdot h^{t-1} \cdot \frac{max\{\Delta U^t, 0\}}{\Delta U^t + \Delta I^t}}_{\textit{Perte d'emplois aboutissant au chômage}} - \underbrace{E^t \cdot \tilde{h}^{t-1} max\left\{\frac{ENAW^{t-1}}{E^{t-1}} - \frac{ENAW^t}{E^t}, 0\right\}}_{\textit{Suspension du travail}}$$

Les signes négatifs devant les termes de l'équation sont utilisés pour indiquer que chaque terme est une perte (positif) au lieu d'une baisse (négatif). L'opérateur maximum est utilisé dans chaque terme pour éviter les contributions négatives de l'une des composantes qui, dans le contexte de l'exercice actuel, seraient contre-intuitives au plan économique. Si l'un des «canaux» n'explique en rien la baisse du nombre d'heures, sa contribution est établie comme nulle. Cela s'apparente à renormaliser sur la base des composantes positives. Alors que la décomposition tient arithmétiquement par construction, l'interprétation de la décomposition repose sur plusieurs hypothèses. Deux hypothèses principales doivent être formulées pour interpréter la décomposition parce que les microdonnées des enquêtes sur la main-d'œuvre sont dérivées d'un échantillon d'individus plutôt que d'une structure de panel. Premièrement, toute variation des variables cibles au cours de la période de référence est supposée être une conséquence de la crise du COVID-19. Deuxièmement, la perte en heures, attribuée à la perte d'emplois aboutissant au chômage, à la perte d'emplois aboutissant à l'inactivité et aux personnes employées mais qui ne travaillent pas, est supposée être proportionnelle à l'évolution du nombre de personnes affectées. Cela équivaut à supposer qu'en moyenne ceux qui deviennent chômeurs ou inactifs, ou dont le travail a été suspendu du fait de la crise du COVID-19, travaillaient le même nombre d'heures avant la crise.

#### Annexe 4. Prévisions pour le second semestre de 2020

Le BIT a développé un modèle de prévision permettant de prévoir les heures travaillées pour la seconde moitié de l'année 2020. La variable d'intérêt est le nombre moyen d'heures travaillées par personne dans la population en âge de travailler, comme dans le modèle de prévision immédiate. Le modèle précise que l'évolution du nombre d'heures est fonction de l'écart du nombre d'heures travaillées par rapport à une tendance à long terme de la croissance du PIB et de son retard, et que cette évolution est un indicateur du fait qu'on se trouve en période de reprise (voir équation 1 ci-dessous).

$$\Delta h_{(i,t)} = \beta_{(0,i)} + \beta_{(1,i)} gap_{(i,t)} + \beta_{(2,i)} \Delta GDP_{(i,t)} + \beta_{(3,i)} \Delta GDP_{(i,t-1)} + \beta_{(4,i)} + \beta_{(4,i)}$$
 (1)

On fait tourner le modèle à l'aide de méthodes à effets mixtes à plusieurs niveaux, ce qui signifie que la distribution des paramètres de pente pour l'écart et la croissance du PIB est également estimée. Cela permet d'extraire les effets aléatoires spécifiques à chaque pays afin que, pour chaque pays, nous obtenions des déviations spécifiques des coefficients autour du coefficient central estimé pour le panel. Pour faire des prévisions pour les troisième et quatrième trimestres de 2020, nous devons mettre en place le modèle sur la base d'une fréquence trimestrielle. A partir d'un échantillon de 52 pays pour lesquels des données sont disponibles à une fréquence trimestrielle, nous estimons les coefficients de l'équation (1) et les effets aléatoires spécifiques aux pays correspondants. De plus, nous estimons aussi l'équation (1) en utilisant l'échantillon complet des pays à la fréquence annuelle pour extraire les effets aléatoires spécifiques aux pays, que nous appliquons ensuite aux coefficients centraux, estimés avant d'utiliser les données trimestrielles, afin d'obtenir des coefficients spécifiques pour tous les pays. En ce qui concerne le coefficient indiquant la présence d'une période de reprise ( $\beta_4$ ), aucun effet aléatoire n'a pu être estimé: il est donc le même pour tous les pays.

L'écart du nombre d'heures par rapport à une tendance à long terme est estimé en ajustant une tendance à long terme des heures travaillées à l'aide d'un filtre de Butterworth des séries chronologiques. Nous estimons aussi la vitesse d'ajustement de la tendance à long terme aux nouvelles observations des heures travaillées, et nous appliquons cet ajustement pour prévoir l'évolution de la tendance à long terme dans nos scénarios. A mesure que la crise se prolonge, l'objectif implicite de réduction de l'écart est légèrement ajusté à la baisse.

Le scénario de référence de croissance trimestrielle du PIB provient des bases de données de l'OCDE et de l'Economist Intelligence Unit. Pour les autres pays sans prévisions de croissance trimestrielle disponibles, on fait une estimation de la trajectoire du PIB pour l'année 2020 qui est cohérente avec a) la perte d'heures travaillées estimée au premier et au deuxième trimestres, b) la trajectoire relative dans les pays où des données sont disponibles, et c) la prévision de croissance économique annuelle tirée de la base de données des Perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international, d'avril 2020.

En plus du scénario de référence, deux scénarios alternatifs sont utilisés dans la modélisation. Le scénario pessimiste reflète l'analyse effectuée pour l'édition de juin 2020 des *Perspectives économiques de l'OCDE*, scénario dans lequel la résurgence du COVID-19 au quatrième trimestre de 2020 nécessite une seconde vague de restrictions économiques. Le scénario est modélisé en supposant une perte d'heures travaillées au quatrième trimestre en rapport avec la perte enregistrée au deuxième trimestre qui est proportionnelle à la perte relative en termes de PIB, telle qu'estimée par l'OCDE. Qui plus est, le choc négatif moyen encaissé par le PIB, estimé par l'OCDE pour le quatrième trimestre, s'applique aussi aux pays non membres de l'OCDE.

S'agissant du scénario optimiste, l'hypothèse sous-jacente est que les travailleurs reprennent rapidement leur activité professionnelle en dépit de l'écart de production persistant. Cette reprise tirée par l'emploi va stimuler la demande et créer de nouveaux emplois. Nous le modélisons en augmentant le coefficient  $\beta$ 1, qui dicte la force avec laquelle les heures travaillées réagissent à l'écart par rapport à la tendance à long terme, puisque le paramètre a été estimé à partir de données historiques où les insuffisances de la demande réelle réduisent la demande de main-d'œuvre. Précisément, nous supposons que ce paramètre se situe dans les 5 pour cent supérieurs de la distribution estimée, au lieu de la moyenne de la distribution qui est utilisée dans le scénario de référence.

Comme la situation actuelle est sans précédent, un grand nombre d'incertitudes entourent les prévisions présentées dans cette édition de l'*Observatoire de l'OIT*. Le scénario de la seconde vague illustre les incertitudes externes. En outre, l'incertitude propre au modèle apparaît car, même si les événements devaient se dérouler comme envisagé dans le scénario de référence, la situation actuelle est unique. Nous avons essayé de saisir cette situation en réalisant de nombreuses simulations où nous avons fait varier les paramètres de l'équation (1) en utilisant les distributions estimées pour chaque pays, puis nous avons calculé les percentiles pour les différents résultats.